

Les Infos de Base

mercredi 16 juin 2004
volume 7, numéro 21
ISSN 1492-0670



Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique ACCÈS LÉGAL^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail !

Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Lois du Québec

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Règlements du Québec

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2004. Les modifications apportées par le L.Q. 2004, c. 10 et entrées en vigueur au 16 juin 2004 ont également été intégrées.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2004, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 24 du 12 juin 2004.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 26 mai 2004, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 21 du 22 mai 2004.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2004.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual*

Statutes of Canada Infobase, sont à jour au 31 août 2003.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur le ministère du Revenu, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 69.1, 69.4.

Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu, L.Q. 2004, c. 10, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des ergothérapeutes, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 516-2004 du 02-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2660], nouveau;

Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des diététistes, [R.R.Q., c. **C-26**, D. 517-2004 du 02-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2661], nouveau;

Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel, [R.R.Q., c. **C-29**, r. 3.01], ann. VIII;

Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel, [R.R.Q., c. **C-29**, r. 3.3], ann. V;

Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées, [R.R.Q., c. **C-61.01**, D. 523-2004 du 02-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2662], nouveau;

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des

infirmières et infirmiers, [R.R.Q., c. **I-8**, r. 0.1], titre, aa. 1, 2, 2.1, 4, ann. I;

Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 0.003.1], ann. 18;

Règlement sur la vente des porcs, [R.R.Q., c. **M-35**, r. 113.1.1], aa. 39, 41.1, 41.2, ann. D, D.1;

Règlement sur le fonds pour le développement de la mise en marché des bouillons du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 8047 du 02-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2691], nouveau;

Règlement sur la contribution spéciale pour le développement de la mise en marché des bouillons, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 8048 du 02-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2692], nouveau;

Règlement sur la disposition des surplus des producteurs de lapins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 8050 du 03-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 2694], nouveau;

Règlement sur la disposition des surplus des producteurs de lapins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 2.1.2.3], abrogé;

Règlement sur la tenue d'un système d'enregistrement ou d'un registre, R.R.Q., 1981, c. **N-1.1**, r. 6, titre, aa. 1.1, 3, ann. I;

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], aa. 1, 1.1, 23.1, 128, 129, 139, 140, 141, 144, 147, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 160, 163, 165, ann. I, III, V, VI.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.